



L'année de danse se termine le 25 juin prochain et cette année encore dans un contexte bien particulier.

Avec la reprise de nombreuses activités et l'ouverture de diverses structures, nous avons bon espoir que de meilleurs jours sont à venir.

C'est pour cette raison que nous préparons activement la prochaine rentrée et pour cela nous proposons :

**Une permanence d'inscription le samedi 5 juin 2021
dans la salle du lavoir, place du Cunaud, de 9h00 à 12h00.**

Sont concernés les élèves nés en 2016 et avant, ainsi que les adultes.

Pour information, le montant de la cotisation sera de :

- 75€ pour les Boupériens
- 90€ pour les extérieurs au Boupère.

En fonction des effectifs, les cours peuvent avoir lieu le mercredi, jeudi ou vendredi (connaissance des groupes fin août-début septembre).

Lors de la permanence il faudra simplement:

- le règlement qui s'effectuera le jour de l'inscription (l'encaissement se fera à la reprise des cours et ne sera effectif et définitif qu'après le deuxième cours). Possibilité de régler en 3 fois.
- La carte d'adhésion Famille Rurales 2021 qui sera à présenter et il faudra s'acquitter de la cotisation 2022, obligatoire pour les services culturels, d'un montant de 27€.

Pour toutes questions ou informations complémentaires :

- Contacter Delphine au 02/51/61/29/08
- Ou par mail : mouv.boup@gmail.com